

Montauban. Les négociations se poursuivent à Nutribio



Jeudi après-midi, la justice avait été saisie du dossier./ Photo DDM, C.L.

Nommé quelques heures plus tôt lors de l'audience des référés du tribunal de Montauban (notre édition de vendredi) Gérard Cazeneuve s'est mis à la tâche au plus tôt hier matin. En rencontrant tour à tour le personnel gréviste et les syndicalistes d'un côté et les représentants de la direction de l'autre. Dans un premier temps, le médiateur s'est penché sur les tenants et les aboutissants d'un conflit qui dure depuis le mardi 17 mai. En tentant d'en cerner au plus près les motifs profonds qui l'ont déclenché. En tout début d'après-midi les deux parties se retrouvaient au tour de la table des négociations pour tenter de faire « ce pas en avant l'un vers l'autre » souhaité la veille par le président Jean-Claude Pierru lors de l'audience des référés.

Les négociations ont pris fin peu après 18 heures et reprennent aujourd'hui à 8 heures.

D'après les premiers éléments recueillis, il semblerait que les discussions bloquent autour de l'augmentation des salaires (130 € mensuels) et la compensation du préjudice subi par le site de Montauban par rapport aux autres unités du groupe.

Du côté de la direction on met en avant le péril qui pèse sur l'entreprise compte tenu du blocage total du site. Un site qui a reçu hier en cours d'après-midi la visite d'un groupe de producteurs laitiers qui est venu dialoguer avec les membres du piquet de grève qui est toujours maintenu malgré la demande (repoussée) de la direction auprès des instances de la justice à savoir : pas de piquet pour négocier.

1. Où mettre le lait ?

Pour l'heure, la production de Nutribio est au point zéro. les responsables de la société avaient dû se tourner vers des sociétés habituellement concurrentes afin qu'elles absorbent tout le lait collecté qui ne pouvait plus pénétrer dans l'usine montalbanaise. Aujourd'hui ce n'est plus possible. Lors de l'audience en référé l'image de producteurs de lait déversant des millions de litres de lait dans les champs et autres fossés il y a quelques mois de cela a été replacée sur l'avant-scène du dossier. **Me Lucien Bedoc** qui défendait les intérêts des six salariés assignés par la direction avait relevé lors de cette même audience : « On ne fait jamais grève par plaisir ». De l'autre côté, Me éric Guyot, intervenant pour le compte de la société Nutribio, avait mis en avant « des troubles manifestement illicites qui sont susceptibles d'entraîner un dommage imminent ». Hier, durant, plus de quatre heures, les deux parties ont fait entendre leurs arguments avec une conviction jamais démentie. Ce matin, Gérard Cazeneuve tentera une fois encore de remettre la machine sur rails. Pas évident.

Source : La Dépêche du Midi